

## Densité de semis en escourgeon, revue à la baisse

En conditions normales, la densité de semis de l'escourgeon devrait être de 170 à 200 grains au m<sup>2</sup> ce qui correspond habituellement à 70 à 110 kg de semence/ha.

Pour les hybrides, la recommandation va de 125 à 170 grains/m<sup>2</sup>.

**Coordination scientifique** : Groupe « phytotechnie », B. Bodson et R. Meza

## Jaunisse nanisante : Forte présence du virus

Les premières analyses virologiques sont sans appel : le virus est bel et bien abondant cette année.

Sur les 88 pucerons collectés les 7 et 8 septembre à Denée, Suarlée, Saint-Denis et Bovesse, les analyses virologiques révèlent plus de 20 % de virulifères. C'est bien plus que l'an dernier. Dans chaque site de prélèvement, la proportion de virulifères dépasse à chaque fois les 15 %.

124 pucerons prélevés les 14 et 15 septembre à Huppaye, Branchon, Jandrenouille, Barbençon, Hantes-Wihéries sont en cours d'analyses. Les résultats seront communiqués dans l'avertissement du 04 octobre.

Ces proportions élevées de pucerons virulifères invitent à la prudence.

A l'heure actuelle, le principal message est de

### **ne pas semer trop tôt,**

qu'il s'agisse d'escourgeon ou de froment. En retardant le semis, même de quelques jours, on évite d'exposer les emblavures aux journées de vol de pucerons les plus intenses.

Seules les variétés d'escourgeon RAFAELA et DOMINO, tolérantes à la jaunisse nanisante, pourraient échapper à cette règle.

Nous invitons les céréaliers à être particulièrement attentifs aux avertissements au cours de cet automne. Même par forte pression, la jaunisse nanisante peut être maîtrisée facilement et à peu de frais, à condition d'appliquer au bon moment le ou les traitements insecticides éventuellement nécessaires.

**Coordination scientifique** : Groupe « ravageurs », M. De Proft

## Liste des produits Phytopharmaceutiques autorisés

Vous trouverez les listes des produits autorisés en céréales réalisées à partir des données du Phytoweb, dont les traitements de semences, les herbicides, ... → [ici](#)

**Coordonnateur du CADCO** : X. Bertel (081/62.56.85), visitez notre site : [www.cadcoasbl.be](http://www.cadcoasbl.be)

→ **Le prochain avis est prévu pour le 04 octobre.**

Réalisés grâce au concours et au soutien : du SPW/DGARNE/Dir. de la Recherche et du Développement, d'Agrisemza asbl, du BWAQ asbl, du CARAH asbl, du CRA-W, des Comices wallons, du CORDER asbl, de la FWA, de la Province de Liège – Agriculture, de ULg-GxABT, de l'OPA qualité Ciney asbl, du POB, de Réquasud asbl.

Cet avis ne peut être diffusé sans l'accord du CADCO

## **Le carnet de champ CADCO, un outil agronomique et de traçabilité,**

→ [Version pdf](#) (Français) / [Version pdf](#) (Allemande)